

Compte-rendu de la Commission culture, sport et vie associative du 28/11/19 à 18h à Vaudigny

Ordre du jour :

- Convention prêt du minibus pour les associations
- Commande gobelets réutilisables de la CCPS
- Figures éphémères
- Etude des dossiers de subventions aux associations
- Information sur le retour des projets associatifs

PRESENTS : Stéphane Colin, Gil Drouville, Alain Galland, Roselyne Hodot, Raoul Hodot, Solène Landais, Christophe Larrière, Eliane Mortal, Gisèle Ode, Marie Schlachter, Littorio Troiani, Serge Crociati, Aurore Choux

EXCUSE :

Jean-Marc Horras

- Convention prêt du minibus pour les associations

Un minibus a été acheté par la Communauté de Communes afin d'être prêté aux différents établissements médicaux sociaux (EMS). Nous aimerions proposer cet outil aux associations du territoire selon plusieurs modalités (identique aux EMS). Les associations déposeront un chèque de caution de 600€. Elles n'auront pas besoin d'assurer le véhicule puisque c'est l'assurance de la communauté de communes qui fonctionnera. Il suffira d'envoyer un mail à la CCPS afin de réserver le véhicule et attendre une confirmation.

L'association devra fournir : une attestation sur l'honneur de capacité de conduire, une copie du permis de conduire, la liste des mineurs avec les coordonnées des responsables légaux. Et enfin le conducteur devra être âgé de plus de 21 ans **et** avoir 3 ans de permis.

Le véhicule est prêté gracieusement, seuls les frais d'essence sont demandés à l'association. Nous proposons aux membres de la commission 2 méthodes de paiements :

- Première solution : les associations remettent systématiquement le plein avant de rendre le véhicule. Un ticket de caisse sera alors demandé pour justificatif.
- Deuxième solution : les kilomètres sont notifiés avant le départ et au retour afin de déterminer la distance qui a été parcourue. Un calcul est alors établi en fonction du prix de l'essence actuel. Puis 1 ou 2 fois dans l'année, la CCPS demandera le paiement aux associations.

Il serait envisageable de garder les 2 propositions et de faire choisir aux associations en fonction de leur préférence.

Il faut également penser à demander la responsabilité civile de l'association.

- Commande gobelets réutilisables de la CCPS

La communauté de communes a acheté des gobelets réutilisables (500) et souhaite les mettre gracieusement à disposition des associations locales. Le fonctionnement sera identique aux différents prêts de matériels déjà en place, il suffit d'appeler ou envoyer un mail pour réserver le matériel, convenir d'un rendez-vous pour récupérer celui-ci avec la personne en charge de l'accueil à la CCPS.

- Les figures éphémères

Cette année 9 structures participent : l'école primaire de Parey St Cézaire, le périscolaire et le foyer rural de Ceintrey, l'association d'animation de Gerbécourt et Haplemont (AAGH), l'EHPAD La compassion de Saint Firmin, l'association ALEX GBJ de Xirocourt, le foyer d'accueil médicalisé de Vézelize, la mairie de Laloef et le foyer rural de Tantonville.

Nous souhaiterions faire participer les habitants pour trouver le thème de 2020 et ensuite parmi les propositions, faire choisir aux associations participantes le futur thème.

- Etude des dossiers de subventions aux associations

Le vice-président de la commission rappelle la méthode de calcul des subventions. Il annonce que le prochain conseil communautaire se déroulera le 11 décembre 2019. Les élections municipales se dérouleront fin mars, suivies des élections communautaires courant avril. Pour tous les projets de 2020, il faut déposer les dossiers courant janvier – février puisque la prochaine commission se déroulera fin février début mars et la suivante ne se déroulera pas avant juin 2020.

14 dossiers sont présentés de 13 associations différentes.

11 projets sont acceptés. 10 recevront un subventionnement à 40% (du montant subventionnable) et le projet des 50 ans de Familles Rurales de Gripport obtiendra 50% étant donné l'occasion : les 50 ans.

3 projets ont été refusés pour différentes raisons par les membres de la commission

- L'association ALEX de Xirocourt a demandé une aide pour les figures éphémères. Le principe de cette manifestation est d'utiliser des matériaux de récupération et non d'acheter du neuf d'une part, et d'autre part, le projet est communal donc non subventionnable.
- Le secours populaire de Nancy a demandé une aide pour une journée des oubliés à Fraispertuis. Ce type de projet (sortie loisirs) n'est pas subventionné.
- L'association ADDOTH a demandé une aide au fonctionnement, seuls les aides au projet sont acceptés.

- Information sur le retour des projets associatifs

8 projets finalisés ayant eu lieu en 2018 ou 2019 seront proposés au prochain conseil communautaire pour validation, pour un montant de 11897.83€.

Les membres du foyer rural de Tantonville nous donnent un bilan qualitatif de leur projet « Tantonville se souvient » et la « fête des brasseurs ». Les 2 événements se sont très bien déroulés et ont attiré du

monde. Ils avaient associé

lors de cette dernière, l'école de

musique d'Haroué ainsi que l'association des jeunes qui ont géré le service.

Familles rurales de Gripport a fêté ses 50 ans cet été, l'évènement était intergénérationnel et a fait venir les habitants de Gripport et ses alentours.

Le grenier des halles a connu une réorganisation et souhaite continuer ses actions malgré les difficultés rencontrées.

-

- Projets 2020 :
 - En 2019 il y a eu des formations bénévoles avec Lorraine Mouvement associatif, ce dispositif a intéressé les associations et nous allons voir pour proposer de nouvelles formations en 2020.
 - La DRAC avait lancé un appel à projet pour des diffusions de films, la demande de prorogation a été accepté et nous avons jusqu'à Septembre pour faire la dernière diffusion en lien avec une association du territoire.
 - Pour rappel le 20 juin aura lieu le concert de l'école de Musique à 20h à la basilique de Sion. Les charges sont entièrement supportées par la CCPS. Il s'agira de l'évènement de la Communauté de Communes 2020.